

COMMUNE DE BOURLON

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 juin 2015

PRESENTS : MM BOYER – LEROUGE – MASSON — BRUEZ - COQUART – LAUDE
Mmes CATTIAUX – LAGEAT – CACHEUX – DIETRE – MANGO - MERESSE

ABSENTS EXCUSES : M. CARPENTIER

ABSENTS : M. LECHAPTOIS – Mme BRUNELLE

Mr BRUEZ a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

- **FPIC : validation du choix de répartition 2015**

Les années précédentes, il avait été décidé par toutes les communes de laisser à la Communauté de communes le bénéfice de la FPIC.

Si aucune décision n'est prise avant le 30 juin, la répartition se fera entre toutes les communes de la Communauté de communes OSARTIS MARQUION selon les règles dites de « droit commun »

La CC souhaite que tous les fonds lui soient reversés, précisant que ces fonds serviraient à mener à bien les différents projets engagés sur le territoire tels que la ZAL de Baralle, la nouvelle déchetterie mais aussi la prise en charge du nouveau service communautaire « instruction droit du sol » au 1er juillet 2015.

Le conseil, après en avoir délibéré, APPROUVE à l'unanimité la répartition du FPIC selon la répartition dérogatoire n°2 « dérogatoire libre », pour que le FPIC soit versé à la CC.

- **Commerce de Proximité**

Décision concernant le commerce de proximité : il manque la facture définitive de l'architecte, après plusieurs relances et les travaux étant terminés il convient d'attester de la fin des travaux afin de pouvoir clore le dossier auprès de la trésorerie. Le Conseil approuve la proposition du Maire

- **Stage services Techniques**

↳ Dans le cadre d'une formation SIADEP un stagiaire a effectué son stage au sein des services pendant 3 semaines

Son travail a été jugé très satisfaisant : une allocation de 150 € est proposée et acceptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

↳ M. le Maire fait part des remerciements reçus par les associations ayant reçu les subventions pour l'année 2015

Le Maire informe le conseil :

↳ Le changement du tableau blanc interactif de l'école qui est transféré dans la classe maternelle a été réalisé pour un coût de 300 €

↳ Acquisition de 2 abris de touche GES en alu pour le stade de foot pour un coût de 2440,51 €

↳ Pérennisation du fond de soutien aux communes pour le développement des activités périscolaires : 90 € / enfant soit 30% des dépenses

↳ Lieu-dit maison neuve : les enfants ne bénéficient pas du transport scolaire et viennent à pied à l'arrêt de bus municipal. Un courrier de réclamation leur a été demandé.

Une intervention sera faite auprès du Conseil Général pour modifier le trajet et éventuellement créer un arrêt

↳ Location logement école primaire : les locataires ont quitté les lieux le 15 juin. La maison est visiblement dans un état déplorable, la rénovation est nécessaire avant toute remise en location.

↳ L'accès d'un camion de pompier dans la cour de l'école est actuellement impossible ; il conviendra de déplacer un banc.

↳ Diagnostic Accessibilité : le plan d'accessibilité « handicap » a été réalisé pour un montant de 1428 € par l'entreprise DPE habitat

↳ Les sorties « Baralle nature et patrimoine » deviennent payantes, ce qui est dommageable et pourrait nuire à la participation de ces manifestations. Voir auprès de la CC et de M. STIENNE M. si un retour à la gratuité pourrait être envisageable.

↳ Rock en Bourlon : le terrain a été rendu comme il avait été trouvé, merci aux organisateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.